L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1893. 67me Annee

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 12 SEPTEMBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois (comme ceux)	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Toutes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'INDUSTRIE RIZIÈRE EN LOUISIANE---CHUTE ET RELÈVEMENT.

La production du riz n'a pris, en Louisiane, et, spécialement, dans le sud-ouest de l'Etat, de vastes proportions, que depuis cinq ans ou six ans. Elle est arrivée, dans ce court espace de temps, à jeter sur le marché dix, quinze, vingt fois plus de grain qu'auparavant. C'est la venue, dans les fertiles prairies de ces régions, de fermiers de l'Ouest munis d'instruments aratoires modernes, qui a accompli cette rapide et bienfaisante révolution.

L'an dernier, on y a récolté plus d'un million de sacs de riz. Voici, du reste, les chiffres pour la dernière saison : Acadie, 489,464 sacs ; Calcasieu, 193,992 ; St-Landry, 270,555 ; Lafayette, 57,457 ; St-Martin, 25,000.—En tout, 1,045,477 sacs.

Sait-on sombien, dans la paroisse Acadie, où comptait, en 1888, d'acres cultivés en riz ? 2,500. En 1892, le chiffre s'élevait à 60,000 acres ; et il reste encore plus de terres d'excellente qualité disponibles qu'il n'en faut pour tripler, quadrupler, quintupler, cette production.

On voyait, déjà, là, une source inépuisable de richesses pour la basse Louisiane, surtout pour les terres riveraines du fleuve et des nombreux bayous et rivières qui se déversent dans le Golfe. La prospérité de notre agriculture était bien assurée, cette fois. Nos deux industries sucrière et rizière n'accomplissent-elles pas, merveilleusement et parallèlement de véritables prodiges ?

Il n'en a rien été, cependant. Il semble que la fatalité pourvoie nos producteurs de riz. A peine, à force d'initiative, de dépenses, de labeur, ont-ils réussi à développer leur industrie, que les spéculateurs arrivent, se jettent à la traverse, leur enlèvent leurs bénéfices les plus légitimement acquis, et accaparent tous les profits, exploitant, tout à-la-fois, le producteur et le consommateur.

Voyez par exemple, les cotes récentes du matoïd en gros :

D'ordinaire à prime : de 2 1/8 à 3 1/4 la livre. Celles du détail étaient, au contraire, de 5 à 7 cents la livre. Entre le trafiquant et le consommateur, il y avait une marge de plus de 100 pour cent.

Quant au planteur, bien maigre était la part qui lui revenait. Il était trop heureux, parfois, de trouver des acheteurs de $1 à $2 10 le sac, pour son produit brut. Comme un grain, qui, ayant coûté, pendant sept à huit mois, tant de travail, tant de frais de culture et d'achats de matériel perfectionné, et n'ayant rapporté à son producteur qu'un peu plus de 0, arrive-t-il, après avoir passé quelques jours par les mains des intermédiaires, à se vendre de 5 à 7 cents la livre, à augmenter en valeur de 300 à 400 pour cent ?

Nous voyons, cependant, des planteurs qui, ayant cherché et trouvé le moyen de faire directement la vente à la porte même de leurs habitations, retirer, de leur produit brut, $3 le sac. Un autre qui avait un talent de battre, lui même, son riz, et d'en expédier, directement, une partie au Nord, a pu l'y placer à 6 cents la livre ; et s'il se fût envoyé davantage, il aurait vendu le tout à des prix plus élevés encore, peut-être.

C'est donc des intermédiaires que vient le mal ; ce sont, par conséquent, les intermédiaires qu'il faut supprimer autant que possible. Là est le salut de l'industrie.

Et, maintenant, où en sommes-nous ? De nombreux planteurs, découragés ont abandonné cette culture, mais il n'en était pas de même partout. Dans le sud-ouest de l'Etat, on en avait semé assez pour pouvoir compter sur une abondante récolte. Là, c'est le temps qui s'est chargé de diminuer le rendement. Il a été très défavorable à la pousse, à la maturation et à la coupe du grain. Il y a, de ce côté, un déficit qui est évalué à un tiers ou à la moitié de la récolte que l'on espérait.

Il en est ainsi dans les paroisses Calcasieu et Acadie, qui sont, actuellement, les premières productrices de l'Etat. On avait fait, en 1892, une récolte totale de 664,139 barils de riz nettoyé, de 290 livres le baril ; il faut s'attendre à un rendement de près de la moitié, à une réduction qui, suivant les statistiques, ne dépassera guère la somme des deux récoltes de 1891 et 1892.

Il y a un mois encore, il semblait que la production des Carolines—que l'on disait très abondante—viendrait faire compensation au déficit que l'on savait dans nos campagnes, et arrêterait le mouvement de hausse qui avait déjà commencé. Il n'en a rien été. Un épouvantable ouragan y a exercé, paraît-il, d'affreux ravages, et diminué considérablement le rendement. La hausse a donc continué. Faible, d'abord, elle s'est, de plus en plus, accentuée. Le riz, dont on ne pouvait même pas se défaire de $1 à $2, vaut, aujourd'hui, de $2 50 à $3 50 le baril, et tout indique que, sous peu, il atteindra le chiffre de $4.

Ce qui prouve que la hausse est bien réelle et sera durable, cette fois, c'est qu'elle a lieu, en même temps et au même degré, sur le riz brut et sur le riz écalé. Heureux donc ceux qui n'ont pas encore vendu : ils sont sûrs, non seulement de "joindre les deux bouts", mais de faire un assez beau bénéfice.

Ajoutons à tout cela que la Pagode élevée par les soins de la Louisiane, à l'Exposition de Chicago, et dans laquelle on sert au public le riz, préparé de tant de façons différentes, obtient un grand succès ; elle contribue, puissamment, à populariser la consommation de ce grain, à la doubler—sans compter que les brasseurs en font un plus grand usage que jamais, engagés qu'ils y sont par les producteurs. Toutes ces raisons réunies tendent à rendre à cette industrie, un instant menacée dans son existence, sa vogue de 1891 et 1892. Il y a encore de beaux jours pour elle.

LE CANON DE 80 TONNES.—Des essais ont été faits, le 30 août, à Douvres à laide d'un canon de 80 tonnes. Le projectile, dont le poids atteignait presque une tonne, a été jeté en mer à une énorme distance.

La commotion résultant de ce tir a été ressentie dans la ville entière.

LOUISIANE.

L'Interim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 9 septembre :

La rentrée des classes a été très bonne au Collège Jefferson mardi dernier. Dès la veille, une vingtaine d'élèves étaient déjà au poste et, aujourd'hui, on en compte 72. Ce nombre augmentera dans le courant du mois et Jefferson, comme par le passé, recevra la large part du patronage auquel il a droit et que savent si bien lui accorder ceux qui apprécient le mérite à sa juste valeur.

Le temps affreux a tant soit peu gêné la rentrée au Couvent du Sacré-Cœur mercredi, et il nous a été impossible d'apprendre le nombre d'élèves déjà enrolées. Cependant, il est certain que cette institution a aussi reçu sa part.

Comment pourrait-il en être autrement ? Faisant le bien parmi nous depuis plus d'un demi-siècle, cette institution n'a-t-elle pas formé des mères modèles, et, celles-ci pourraient-elles désirer pour leurs enfants une meilleure éducation et une plus saine instruction que celles qu'elles ont reçues ? Assurément non. Le couvent du Sacré-Cœur a fait le bien dans le passé, il continue à le faire, et il a droit à l'encouragement de tous.

Les écoles paroissiales sous sa direction sont un bienfait public et offrent des avantages dignes d'être appréciés par ceux qui en sont l'objet.

—Le vent a soufflé avec une grande violence mercredi et jeudi et a terriblement abattu les cannes et le riz. Pour ajouter à ces dégâts, la pluie est tombée en abondance et a inondé les champs. Le riz mis en gerbes dans les champs souffrira beaucoup. Quant aux cannes, il est à craindre qu'elles ne se redressent pas avant l'époque de la coupe, et le coût de ce travail ne soit ainsi augmenté.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 9 septembre :

Depuis lundi matin, le temps, après s'être si longtemps maintenu au beau, commençait à se gâter. Il était d'un gris sombre et ne se cassait pas, ce qui est toujours un mauvais signe ; car un temps qui ne se casse pas, qui ne laisse pas entrevoir parfois le ciel pur quelque ironée dans ses nues, est un temps bien pris. Chacun disait que c'était un ouragan qui se préparait et cette fois, par extraordinaire, chacun avait raison. C'était bien un ouragan. Nous en avons eu la preuve seulement, et c'était bien autant qu'il nous en fallait, car les ouragans ont ceci de commun avec les crocodiles qu'un morceau de leur queue est préférable à tout leur corps.

Le ciel gris de plomb suspendu sur nos têtes se décidait lentement à ouvrir ses robinets. Il y en a qui prétendaient qu'ils étaient rouillés, n'ayant pas servi depuis si longtemps. C'était d'abord une pluie fine, une sorte de rosée qui prenait toute une journée pour noircir la poussière, mais tout doucement, à mesure que les robinets se déroulaient, sans doute, elle tombait plus dru, et le vent s'y mêlait, venant de l'est comme toujours quand il nous procure des ouragans. Mercredi depuis la tombée du jour, pendant toute la nuit et la journée et la nuit du lendemain, le vent soufflait bien fort et la pluie tombait sans cesse.

Fort heureusement, la plus grande partie des récoltes de maïs et des fourrages était déjà entrée, et la canne à sucre avait besoin d'être un peu rudement secouée et arrosée. Quant au riz qui pouvait encore se trouver sur pied, il était bien maltraité.

—Le riz a pris valeur depuis quelques jours et il a fallu pour cela que les acheteurs fussent bien convaincus que la récolte de cette année, que les intéressés s'efforçaient de faire croire égale à la moitié de celle de l'an dernier, n'atteindrait qu'à peine le quart de celle de 1892. En effet, après les pertes subies par le plus grand nombre de cultivateurs grâce aux prix ruineux qu'ils ont obtenus l'an dernier de leurs récoltes, les cultures avaient été considérablement réduites, surtout dans les paroisses riveraines. Le temps n'a pas été favorable à la récolte, et dans certaines localités elle a presque complètement manqué ; nulle part elle n'a si bien réussi qu'en 1892, année exceptionnellement bonne pour cette culture. La crise financière en a en grande partie contrarié la moisson et il s'est trouvé des planteurs assez malheureux pour ne pouvoir se procurer l'argent nécessaires à l'exploitation de leurs récoltes.

Tout cela avait réduit la récolte de riz en Louisiane d'au moins les trois quarts, mais il y avait celles de la Caroline du Sud et de la Georgie qui promettaient beaucoup ; elles étaient superbes, dit on, prêtes à être moissonnées et ceux qui les avaient faites étaient heureux de penser qu'ils allaient un peu se refaire des pertes éprouvées l'an dernier. Mais un ouragan est venu détruire leurs espérances, ou plutôt plusieurs ouragans successifs. Le riz se cultive près des côtes dans la Caroline et la Georgie afin de profiter des marées pour l'irrigation, et bien qu'on ne connaisse pas encore l'étendue des dommages qui lui ont été infligés on est convaincu qu'ils sont considérables et qu'au moins la moitié de la récolte est perdue.

Avec cette grande réduction de la récolte dans les trois seuls états qui en fournissent, l'approvisionnement sera très limité et la hausse dans les prix doit nécessairement suivre. Aujourd'hui, le riz de belle qualité, qui ne se vendait à aucun prix il y a quinze jours, vaut au-delà de $3 le baril, et dans l'opinion de beaucoup de personnes il commandera plus tard un prix bien plus élevé.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Aguе-Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

FERMETURE LE 1ER OCTOBRE.

Voici une occasion qui ne s'offrira probablement jamais plus au public. Il peut acheter à des prix qui sont un véritable sacrifice de la part du vendeur, les plus beaux vêtements et les articles de confection qu'il y ait en ville.

La vente de la grande Maison Dixie qui se retire des affaires, arrive rapidement à sa fin.

C'est un prodige, les marchandises s'écoulent avec la rapidité de l'éclair. Qu'on vienne examiner et l'on verra quelles belles emplettes l'on peut faire. Juges-en par ce qui suit :

500 habits et gilets, autrefois de $4 à $5, maintenant à $1.95.

Vêtements de dessous de santé, autrefois $4 le complet, maintenant à $1.45.

Chaussettes simples et de fantaisie, autrefois 50c., maintenant 20c.

Pantalons valant ceux faits sur mesure, autrefois $6, maintenant $2 95.

Sacs pour hommes et complets habillés, autrefois $10, maintenant $4.95.

Les mêmes, fins, autrefois $15, maintenant $7 50.

Les mêmes, extra fins, autrefois $20, maintenant de $15 à $18.

Grand assortiment de lainages de choix, importés, sacs, redingotes, Prince Albert, autrefois de $30 à $40, maintenant de $15 à $18.

Belles chemises blanches, autrefois $1.50, maintenant 95c.

Les mêmes trouveront là d'excellentes emplettes à faire pour leurs garçons.

Magasin à louer, à partir du 1er octobre.

Appareils d'éclairage à vendre.

Maison Dixie, 109 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.

DRAME DE LA JALOUSIE.—Ernest Picko, garçon boucher au numéro 33 de la rue de l'Aude, Paris, avait, comme maîtresse, Mlle Sophie R....., une brune de trente et un ans.

L'amant, paraît-il, était volage, et Sophie R..... était jalouse. Un soir, vers huit heures, cette dernière vint trouver son amant dans la boutique de son patron pour le supplier de ne pas l'abandonner.

—Si tu me quittes, dit-elle en prenant un couteau, je te tue.

—Fais-le si tu n'es pas une fainéante, riposta Ernest Picko.

Il n'avait pas fini ces mots qu'il était frappé entre les deux épaules d'un violent coup de couteau.

Sophie R....., arrêtée aussitôt, a été envoyée au Dépôt.

SUICIDES A PARIS.

Deux jeunes amoureux, en France, viennent de mettre fin à leurs jours avec une résolution et un sang froid poignants.

Jeanne Cabiot, âgée de quinze ans, et Eugène Chapouteau, âgé de vingt ans, habitaient le même quartier, chez leurs parents. A l'insu de ceux-ci, ils nouèrent des relations, qui duraient depuis plusieurs mois déjà, quand on s'en aperçut.

On essaya en vain de leur faire rompre cette union par trop libre, et quand les deux amoureux demandèrent à se marier, les parents refusèrent de donner leur consentement.

Les relations des amants continuèrent, et ils déjouaient toutes les précautions que l'on prenait pour les empêcher de se voir.

Mais une séparation, qu'il leur était impossible d'éviter, les menaçait. Le jeune homme appelé par son service militaire devait partir au mois de novembre, pour rejoindre son régiment.

Quelques paroles échappées à la jeune fille, et auxquelles on ne prit pas garde, qui permis de s'assurer que l'idée de cette séparation qui les hantait, leur avait fait prendre depuis longtemps la fatale détermination de mourir.

Un matin, Chapouteau qui avait loué une chambre dans un hôtel, au 25 de la rue des Partants, partait de chez lui, rue Pixérécourt, en même temps que Jeanne Cabiot abandonnait le domicile de ses parents, rue Pelleport.

Jeanne et Eugène passèrent la journée ensemble et rentrèrent rue des Partants, vers minuit.

Le lendemain soir, le logeur, qui ne les avait pas aperçus depuis deux jours, se décida à ouvrir la porte de leur chambre.

Tous les deux gisaient sur le lit, un réchaud au milieu de la chambre avait brûlé pendant toute une nuit, à en juger par la quantité de cendres qui le remplissait.

Le jeune homme avait conservé tous ses vêtements ; la jeune fille était enveloppée comme dans un linceul, dans un drap soigneusement épinglé.

M. Girard, commissaire de police, immédiatement prévenu, a eu la douloureuse mission de prévenir les parents.

Les habitants du quartier Gaillon ont été vivement impressionnés par un suicide, survenu dans des circonstances tragiques.

Le gardien de la paix Specht, du deuxième arrondissement, âgé de quarante-huit ans, né en Alsace, s'était fait naturaliser Français, et, depuis quinze ans, appartenait à la police municipale. Il demeurait rue Méhul, 2.

Marié et père de quatre enfants, cet agent était atteint de maladie depuis quelques mois. Pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille et aux dépenses occasionnées par la maladie, Mme Specht avait trouvé un modeste emploi. Avec sa fille aînée, Marie, âgée de dix ans, elle se rendait, tous les matins, chez une marchande de journaux du boulevard des Italiens, et là, elle gagnait un modeste salaire comme pliense.

Il y a quelques jours, la maladie de Specht s'aggrava. Un médecin fut appelé et reconnut que le mal était incurable.

Un matin, vers cinq heures, Mme Specht quitta le domicile conjugal avec sa petite fille. Elle descendit l'escalier et se fit ouvrir la porte de la maison par le concierge.

A un moment où elle mettait le pied sur le trottoir, un corps venait s'abîmer sur la chaussée. Mme Specht recula instinctivement en fermant les yeux.

Revenue de son émotion, elle s'approcha et reconnut son mari.

Vaincu par le chagrin et la misère, et se voyant perdu sans espoir de guérison, le gardien de la paix avait résolu d'en finir avec la vie.

A peine avait il vu sortir sa femme, que, dans un accès de désespoir, il s'était levé, s'était traîné jusqu'à la fenêtre, et, du cinquième étage, s'était jeté dans le vide.

On accourut, on le releva et on le transporta à l'Hôtel-Dieu, mais, durant le trajet, le malheureux rendait le dernier soupir.

ASSASSINAT D'UNE VIEILLE FEMME. — Châlons-sur-Marne, France, 25 août.—Hier matin, le nommé Arthur Paradis entrait dans l'auberge tenue par Mme veuve Godard, née Jacob, âgée de soixante-quatre ans, domiciliée à Sogny-en-l'Angle, et soudain il recula épouvanté.

Il trouvait cette femme en chemise, assise sur un banc, la tête appuyée sur une table et baignant dans son sang.

Le maire, aussitôt prévenu, accourut sur les lieux pour procéder aux constatations et ouvrir une enquête.

La victime respirait encore. La malheureuse femme portait à la tête plusieurs blessures qui apparemment avaient été faites avec un instrument tranchant.

La bouche était fendue obliquement, les lèvres coupées, et deux autres blessures se trouvaient derrière la tête, le crâne semblait brisé. On a transporté aussitôt la victime dans sa chambre et l'on a vu le lit plein de sang, d'où on a conclu que la veuve Godard avait été frappée pendant son sommeil.

On remarquait partout des traces de sang, en haut, en bas, dans la cour, dans la chambre à four, sur la cheminée et dans le petit-grenier. Des rideaux, des bâches étaient tachées de sang comme si l'assassin s'y était essuyé les mains et la figure.

L'escalier était couvert de gouttes de sang, les portes étaient maculées aussi et par endroits de dégoût des excréments humains étaient déposés en divers endroits. Le spectacle était vraiment affreux.

Le vol était le mobile du crime ; en effet, l'assassin croyant sa victime morte avait fouillé dans l'armoire et s'était emparé d'une somme de cinquante francs qu'il s'ignorait.

On peut supposer que la malheureuse femme n'est levée pour crier au secours, mais que ses forces l'ayant trahie, elle est tombée à l'endroit où elle a été trouvée le matin.

Un médecin appelé en toute hâte n'a pu lui faire reprendre connaissance. On n'a donc pu recueillir aucun indice pouvant mettre sur les traces de l'assassin. L'état de la victime est désespéré.

La veuve Godard n'avait reçu aucun voyageur pendant la journée. Le Parquet de Vitry-le-François s'est rendu ce matin sur les lieux. Le crime épouvantable a jeté la consternation dans la commune et les villages environnants.

CRIME ATROCE. UN HOMME HACHÉ EN SEXT MORCEAUX.—Vannes, France, 25 août—M. Rialland, le savant archéologue de Vannes, vient d'être assassiné dans les circonstances les plus mystérieuses. Il habitait une vaste maison dans un quartier retiré, rue Ariadon, près de l'octroi.

Mercredi, ses voisins ne le voyant plus, prévinrent la police, qui se rendit à son domicile et découvrit, dans le puits du jardin son cadavre privé de la tête et de ses membres.

On vida le puits et on retrouva, successivement, le reste du corps coupé en sept morceaux. La mort paraissait remonter à la nuit précédente.

Le découpage du corps avait dû être fait à coups de hache. Rialland vivait seul au milieu de ses travaux et de ses livres.

Il avait, seulement depuis huit jours, une bonne, originaire de Baden, nommée Anna Vigouroux, âgée de trente ans environ. Elle avait disparu le jour du crime et avait été vue, mercredi matin, franchissant un mur de clôture avec un panier à la main. Cette conduite semblant mystérieuse, la gendarmerie l'a arrêtée. Elle a été confrontée, hier, avec le cadavre. Après s'être agenouillée et avoir prié pour le mort, elle a déclaré ne rien savoir sur le crime, et s'être enfuie chez elle, à Baden, parce qu'elle a été effrayée par un grand cri pendant la nuit.

Une mare de sang a été découverte au bas de l'escalier de la cave. Anna Vigouroux a été maintenue en état d'arrestation.

M. Rialland était âgé de soixante-douze ans, il était très riche et était l'auteur de plusieurs études archéologiques. Il laisse une fille mariée à un officier d'artillerie, et un fils rédacteur au Ministère des Finances.

Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

DRAME DE LA MISÈRE.—Depuis un an, une pauvre fille, Marie E....., habitait une chambre rue de Gentilly, à Paris.

Cette malheureuse, sans ouvrage depuis plusieurs mois, accomplissait toutes les corvées de ses voisins, afin de gagner le pain qui lui était nécessaire pour vivre et pour faire vivre aussi sa petite fille, une mignonne fillette âgée de huit ans.

Un matin, la concierge trouvait l'enfant couchée dans les escaliers.

—Pourquoi es-tu là ? demanda la gardienne de l'immeuble

—Ma mère, répondit l'enfant, ne veut pas m'ouvrir la porte.

Intrigués, le concierge monta au logement de Marie E.... Ne recevant pas de réponse et redoutant un malheur, elle se rendit chez M. Perruche, commissaire du quartier, qui fit ouvrir la porte par un serrurier.

Un spectacle navrant s'offrit à leurs yeux.

Etendu sur le plancher, au pied du lit, gisait le cadavre de Marie E..... La malheureuse s'était asphyxiée à l'aide d'un réchaud.

Dans un lettre posée bien en évidence, elle disait que, ne pouvant plus résister à la misère, elle se tuait.

L'enfant a été envoyée aux Enfants-Assistés.

SEPT VILLAGES INCENDIÉS EN FRANCE.—Mont-de-Marson, 23 août.—Un immense incendie dû à l'imprudence d'un petit berger, a éclaté, lundi, dans les pins, sur le territoire de la commune d'Escouret, et s'est propagé vers Solferino.

Après d'énergiques efforts, le feu fut éteint dans la soirée, mais il reprit hier matin avec une nouvelle violence, favorisé dans son développement par la sécheresse intense que la contrée subit depuis deux mois environ.

L'incendie a traversé la voie ferrée à la limite de Morcenx et de Solferino et s'est dirigé sur Arjozanx et Luglon.

On voyait les rougeurs de l'incendie depuis Mont-de-Marsan, qui se trouve à quarante kilomètres du théâtre du sinistre.

Tout l'après-midi, le ciel est resté obscurci à l'horizon par des nuages de fumée.

La troupe a été demandée à cinq heures du soir ; le bataillon du 34e de ligne, qui était sur le point de partir, a reçu contre-ordre.

Le fléau a tout détruit sur une étendue de 33 kilomètres environ. Il a fait des ravages considérables dans les communes d'Escouret, Solferino, Labonheyre, Morcenx, Sabres, Luglon et Arengosse. Les pertes, non assurées, sont énormes.

Il n'y a pas huit jours encore, le feu détruisait, dans ces contrées, plus de 1,000 hectares de forêt.

POUR DISPERSER UNE FOULE.—Un journal anglais recommande le stratagème suivant pour disperser une foule dans certains cas.

Une servante d'hôtel, à Folkestone, avait causé une rassemblement considérable en racontant, effrayée, qu'un voleur était entré dans la maison.

On chercha dans toutes les chambres : le voleur n'existait que dans l'imagination de la servante, mais la foule persistait à stationner devant l'hôtel.

Finalement, des messieurs et des agents sortirent, tenant au collet un individu qu'ils conduisirent dans la direction du commissariat de police.

La foule suivit et se dispersa non loin du commissariat.

L'homme appréhendé et ses gardiens entièrent amicalement dans un café.

La ruse avait eu son plein effet.

Le docteur X.... est l'homme qui aime le moins à être dérangé la nuit. Il détesta les longues conversations et les coups de sonnette nocturnes.

L'autre soir, à peine venait il de se coucher, qu'il entend la sonnette retentir.

—Qu'y a t-il ? s'écrie-t-il avec colère.

—Docteur ! vite ! vite. Mon fils vient d'avaler une souris.

—Eh bien ! dites-lui d'avaler un chat, et laissez moi tranquille ! fit le docteur en se recouchant.

THE Photo Co.

P. E. CARRIERE, ADMINISTRATEUR,

Coin des rues Canal et Bourbon,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions

Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.

1er mar—2f p e—dim mer

E. BARBIER, Successeur de S. Fournier,

Horloger et Bijoutier,

60 RUE ROYALE, 60

Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez !

1er déc—1an

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE,"

angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ;

GEORGE WAGNER.

1er sept—3m Ven Dim Mer

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure français.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendus à ce jour pour la somme de $65 le lot, $16 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots disparaîtront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisbourg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Prêt et les Passagers.

25 oct—sam et dim

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à jame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté ; une pureté de son remarquables.

Accords et réparations. Vente de pianos une spécialité. 20mars—

A. CAPITON,

MARCHAND TAILLEUR,

Anciennement au No 2 rue Carondelet, informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invitent cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleure main-d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables.

10 sept—3m—DMs

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.

Banque d'Epargnes Teutonia,

(TEUTONIA SAVINGS BANK.)

127.....RUE DE LA COMMUNE.....127

Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessous tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après-midi.

Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.

W. W. WEISS, Caissier. M. ERNEST CASSARD, Payeur.

16 juil—1 an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal. 2me district

1er nov 92—1 an—mer. ieu. dim

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,000 00

Actif, 1er janvier 1893.....1,019,608 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.

18 juin 93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

—SUCCESSEURS DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Actif, valeur réelle.....$5,530,322

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans ainsi que le font les Compagnies locales

JULES TUYES, Agent-Résident.

22mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN,

135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an, dim, mar, ven

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1er sept.

STEPHEN J. DERBES

ENCANTEUR,

Bureau 36 rue Royale,

Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.

Fait une spécialité de ventes de vacheries.

Meilleures recommandations fournies sur demande. 3 sept—dim, mar jeu

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita,

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.

30 août—1 an sam dim

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Charbon en chalands pour planteurs sucriers

BUREAUX :

47 - - Rue Carondelet - - 47

1er sept—6m—dim mar jeud

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal,

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893 :

Primes reçues pendant les dits neuf mois :

Sur risques d'incendie	$114,646 87
Sur risques maritimes	2,622 08
Sur risques de rivières	4,001 20
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, unitairement acquises	36,885 00
Total	$159,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892	38,220 00
	$119 935 15

Pertes payées :

Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 63	
Sur risques de rivières	2 80	
		$48 680 05
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,558 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
		$44,295 32
		$92 975 37
Moins—Réserve pour pertes non adjustées		$26,959 78
		$10,337 00
Ajouter : Compte d'intérêt et loyer		$16,622 78
		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92

Le Compagnie possède l'actif suivant :

Billets recevables	3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	26,605 88
Primes en cours de collection	30,968 85
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)	6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français	1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)	18,900 00
Avance sur l'habitation Ouvier	6,392 52
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis	7,699 44
Total	$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FARRY, Notaire

C. LAZARD & CO.,

LIMITED,

LES ANCIENS ET POPULAIRES.

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à